

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : En la Mairie de Meudon

6 Francs

Bulletin N° 57

1985 - N° 2



Géologie de Meudon : Les roches de Montalet (Bacler d'Albe).

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 25 JANVIER 1985

Le Président ouvre la séance à 20 h 45 et met en délibération les différents points de l'ordre du jour.

1. Assemblée Générale du 8 décembre 1984.

Le Président remercie d'abord la Maison Saint-Philippe de son chaleureux accueil. Un prochain bulletin sera d'ailleurs consacré à cette Maison.

Puis il reprend les deux points suivants déjà traités au cours de l'Assemblée Générale :

a) *Intervention de M. Gossé.*

M. Millet lit une lettre recommandée de M. Gossé du 10 décembre 1984 par laquelle celui-ci remet en cause son vote positif approuvant le rapport moral et d'activité de 1984.

Après discussion, un projet de réponse laissant à M. Gossé la possibilité de modifier son vote est approuvé à l'unanimité du Conseil.

b) *Intervention de M. Parini.*

M. Parini a regretté que les différentes commissions municipales ou extra-municipales dont fait partie notre Comité ne se réunissent pas plus souvent. M. Millet fait remarquer que, comme M. Parini, il le déplore mais qu'il n'en porte pas la responsabilité.

2. Groupe de travail « Affichage ».

Ce groupe s'est réuni il y a environ trois mois.

M. Millet a relancé le Secrétaire général de la mairie qui lui a proposé une réunion préalable à la mairie le 7 février 1985 à 17 heures pour y examiner le problème de la suppression de certains panneaux d'affichage particulièrement agressifs. Y participeront notamment MM. Ader et Millet.

3. Résultats financiers de 1984.

Le trésorier lit ces résultats dont les points les plus marquants sont les suivants :

— l'exercice s'est terminé par un léger excédent;

— en ce qui concerne les adhérents à jour de leurs cotisations 1984 nous sommes remontés au niveau de 1981 d'environ 550 personnes.

Un membre rapporte que certains adhérents s'étonnent de ne pas recevoir d'accusé de réception de leur cotisation. Il est répondu que cette question a souvent été débattue et que l'on a dû renoncer à de tels accusés de réception afin d'alléger nos tâches administratives et nos frais postaux.

Le Président pose à nouveau le problème de la suppression des cotisations à 15 F, somme dérisoire **qui ne couvre même pas les frais d'impression d'un seul bulletin**. Aucune décision n'est prise.

4. Bulletins.

Les prochains bulletins comprendront notamment des articles sur la Tour Solaire et sur la géologie.

Le Président demande aux membres du Conseil qui auraient des sujets d'articles de les communiquer à M. Meslet.

5. Questions diverses.

a) Deux ou trois plaintes ont été reçues concernant le bruit de la soufflerie qui fonctionnerait certains jours.

Il est précisé qu'il ne peut s'agir de la grande soufflerie définitivement hors d'état de fonctionnement.

Finalement le Président demande qu'on lui transmette d'éventuelles nouvelles plaintes.

b) Un de nos membres mécontent des coupes à blanc de la forêt et d'un projet de poste de détente de gaz GDF au voisinage de la rue du Bel-Air a démissionné.

Après discussion il est finalement décidé que :

— MM. Flandrin, Gilardon et Larré étudieront de plus près l'affaire du poste de détente et prendront contact avec les services techniques de la Ville qui contrôlent cette question;

— qu'ils feront une réponse d'attente au membre qui s'est plaint;

— et que M. Clouzeau examinera la question des coupes d'arbres.

c) Avenue du Château : des membres du Comité s'étant plaints des stationnements abusifs et de la détérioration des bas-côtés de l'avenue, le Président a écrit au Maire qui lui a répondu le 5 décembre. Cette réponse a été communiquée aux personnes qui s'étaient plaintes.

d) Le Président informe le Conseil qu'à la demande de M^{me} Saint-Criq il a, en compagnie de MM. Boullault et Rémon, reçu cette élue et l'a largement informée de nos activités. Elle en a paru satisfaite.

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON

Tél. 626-65-25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

Crédit Mutuel de Meudon

22, rue de la République - Tél. 626.39.13

DROGUERIE C A D E A U X

Maison HUTTE

35, rue de la République
92 - MEUDON

Tél. : 534-13-81

Ménage - Vaisselle
Verrerie - Plastique
Brosserie - Entretien
Peinture - Papiers peints
Quincaillerie - Electricité



111, rue de Paris (derrière le Monoprix)
MEUDON - Tél. 534-13-53

*GARANTIE DES MARQUES
GARANTIE DES PRIX*

6. Opérations en cours.

a) *Jardin Sauvage* : Les aménagements avancent :

- Des jeux d'enfants sont en cours de réalisation;
- Des plantations d'arbres vont être faites;
- Les abords de l'escalier ont été modifiés de façon à en améliorer l'esthétique et la sécurité;
- La pose d'une plaque à la mémoire des déportés est envisagée à la demande du colonel Moraine.

b) *Elargissement de la rue de la République* : Une réunion de travail s'est récemment tenue aux services techniques de la mairie à laquelle participaient plusieurs membres du Comité. Des difficultés d'ordre administratif sont apparues mais elles devraient pouvoir être surmontées.

MM. Millet et Wennagel vont relancer cette affaire.

c) *Commission de l'Orangerie* : L'affaire reste au point mort.

d) *Carrefour de la gare de Val-Fleury* : La Ville se heurte à l'inertie de la SNCF. Il faut donc dissocier le problème du parking au-dessus des voies de celui de l'aménagement du carrefour si l'on veut aboutir à un résultat même partiel. Les services techniques de la mairie étudient ce problème du carrefour.

e) *Carrefour des Arbres-Verts de Meudon-la-Forêt* : Un membre du Conseil reparle de ce carrefour qui est très dangereux et pour l'aménagement duquel l'ONF refuserait la cession d'une petite bande de terrain. MM. Larré et Moraine acceptent de rencontrer à nouveau les services techniques de la Ville à ce sujet.

f) *Dépôt de matériel du haut de la rue de Baudrenuil* : Après une amélioration temporaire ce dépôt de matériel municipal est retombé dans un état de délabrement extrême. Le Président fera une démarche pour améliorer cet environnement.

g) *Dépôt d'ordures de l'avenue du 11-Novembre* : M. Gilardoni demande à nouveau la suppression d'un dépôt d'ordures sauvage avenue du 11-Novembre. Le Président fera une nouvelle intervention auprès des services techniques.

h) Enfin, M. Rémon signale qu'une intéressante exposition itinérante « Bruit et Vie urbaine » aura lieu à Clamart du 4 au 15 mai et à Issy-les-Moulineaux du 24 mai au 7 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

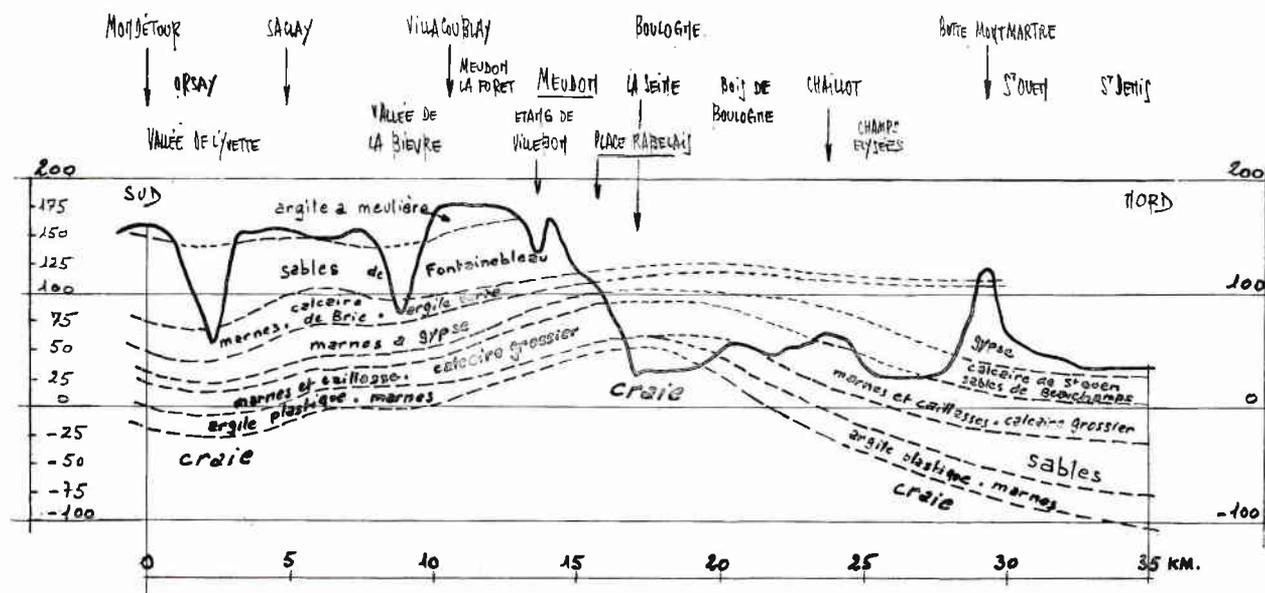
LA GÉOLOGIE DE MEUDON

(d'après la carte géologique Paris et sa proche banlieue à 1/25.000^e du Service Géologique National)

La géologie de Meudon fait partie de celle du centre du Bassin Parisien. Ce bassin est constitué d'un empilement de couches à peu près horizontales qui couvrent près de 200.000 km² (le tiers de la superficie totale de la France), dans la moitié nord du pays, entre l'Ardenne au nord-est, les Vosges à l'est, le Morvan au sud-est, le Massif Central au sud, et à l'ouest une ligne passant approximativement par Lusignan, Angers, Alençon, Carentan. Cet empilement de couches est comparable à une pile d'assiettes de plus en plus petites de la base au sommet, dont la forme conique serait de plus en plus atténuée du bas vers le haut, les petites assiettes supérieures étant à peu près plates. Ces assiettes représentent des couches de roches formées par consolidation de sédiments déposés au fond de la mer qui a couvert tout le Bassin Parisien pendant l'ère secondaire et une partie de l'ère tertiaire, c'est-à-dire pendant une période qui commence il y a 245 millions d'années et qui se termine il y a 22 millions d'années. Les couches les plus profondes sont des grès rouges recouverts de calcaires coquilliers, puis de marnes (mélange naturel de calcaire et d'argile) alternant avec des couches de sel. Cette trilogie forme le Trias, vieux de 245 à 205 millions d'années, très développé à la surface du sol en Lorraine orientale. On trouve ensuite des alternances de calcaires et de marnes formant le Jurassique, vieux de 205 à 130 millions d'années, qui affleure principalement en Lorraine centrale et occidentale, en Bourgogne, en Berry, et dans la Sarthe, l'Orne et le Calvados. Puis le Crétacé

commence par des sables et des argiles (130 à 95 millions d'années) recouverts d'une épaisse couche de craie (95 à 65 millions d'années) qui couvre des surfaces considérables en Champagne, en Touraine, en Anjou, en Normandie, en Picardie, en Artois. Enfin les terrains tertiaires forment un placage au-dessus de la craie principalement en Ile-de-France et en Sologne. Un sondage de 788 mètres foré à Paris à la Maison de la Radio a atteint la base de la craie à 440 mètres de profondeur et la base du crétacé à 750 mètres. D'après les sondages pétroliers forés en Ile-de-France, on trouverait sous Paris la base du Jurassique vers 1.850 mètres et la base du Trias vers 2.000 mètres de profondeur.

Au-dessus de la craie, les couches tertiaires de l'Ile-de-France commencent par des marnes, surmontées de couches alternantes de sables et d'argiles, au-dessus desquelles on trouve la succession classique suivante, de bas en haut : calcaire grossier, marnes et caillasses, sables de Beauchamp, calcaire de Saint-Ouen, sables de Monceau, marnes et gypse, argile verte, calcaire de Brie, marnes à huîtres, sables de Fontainebleau, meulière de Montmorency. Cette succession n'est pas parfaitement uniforme d'une région à l'autre de l'Ile-de-France. L'un ou l'autre de ses termes est absent dans certaines zones; dans certaines couches, la nature de la roche change parfois d'une zone à une autre; les épaisseurs des couches varient. Enfin, l'empilement des couches est accidenté de creux et de bosses, parfois allongés en direction ouest-nord-ouest/est-sud-est, déterminant alors des



COUPE VERTICALE DE L'ANTICLINAL DE MEUDON (1101)
 (les hauteurs sont grossies 40 fois par rapport aux distances horizontales)

synclinaux et des anticlinaux, dont l'amplitude est bien entendu considérablement plus faible que dans ceux du Jura et des Alpes. Certaines couches sont moins épaisses sur les anticlinaux que dans les synclinaux.

Précisément Meudon est située sur l'une de ces voûtes anticlinales entre des cuvettes synclinales passant à Saint-Denis au nord, à Saclay et Orly au sud, comme le montre la coupe verticale n° 1 reproduite ci-contre. Le sommet de la craie n'est atteint qu'à l'altitude — 75 m (au-dessous du niveau de la mer) sous Montmartre, 0 sous la Tour Eiffel, + 6 m dans un sondage foré à Villacoublay et monte à + 50 m d'altitude au Bas-Meudon, dans la carrière des Brillants, bien connue des Meudonnais. A partir du bas de la rue du Docteur-Arnaudet, le sommet de la craie suit à peu près la courbe de niveau 50, par le bas de la rue des Montalets, le groupe scolaire du Bas-Meudon, la gare du Bas-Meudon, puis la voie ferrée en direction du Pont-de-Sèvres. La craie est peut-être visible sur la commune de Sèvres vers le premier virage du chemin des lacets. Elle est recouverte de quelques mètres de calcaire d'origine récipale et de marnes contenant des rognons calcaires.

Puis on trouve une dizaine de mètres d'argile plastique qui affleure dans la partie inférieure de la ZAC Arnaudet, où elle fut exploitée au XIX^e siècle au-dessus de la carrière de craie (bulletin n° 55, 1984, n° 3, page 4). L'argile plastique forme le soubassement du remblai de la voie ferrée jusqu'à 100 m en amont de la gare du Val-Fleury et la partie inférieure du versant ouest du vallon entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue du Progrès, puis par l'école du Val et le chemin de l'Ermitage. Elle suit ensuite la base du versant nord du Bas-Meudon jusqu'à l'allée de la Terrasse. Les couches de sables qui surmontent l'argile plastique dans l'ouest de Paris, à Auteuil notamment, sont absentes sur l'anticlinal de Meudon et au sud de Paris.

L'argile plastique est recouverte par le célèbre calcaire grossier de Paris, exploité pour la construction depuis l'époque

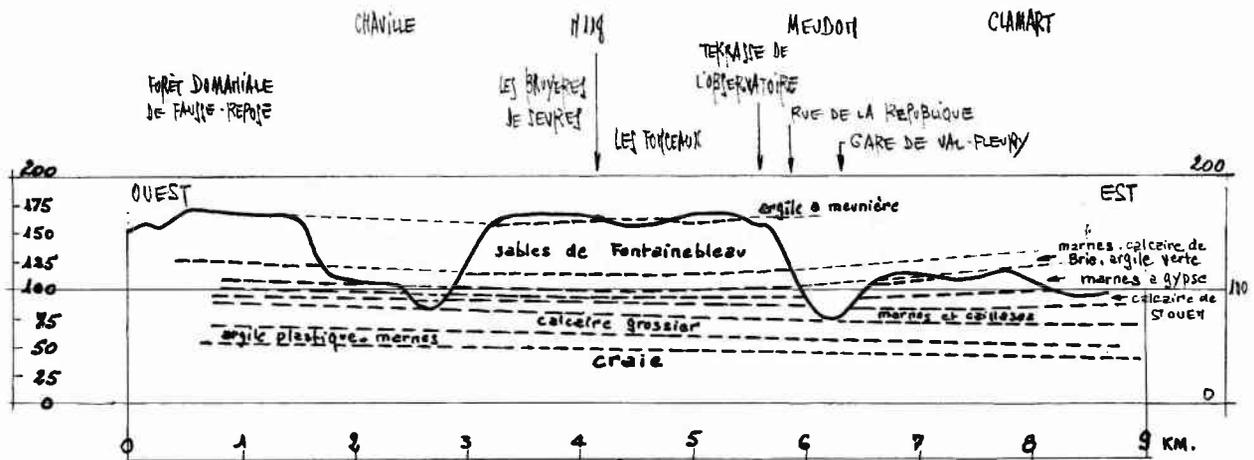
gallo-romaine dans tout le sud de Paris et les communes limitrophes : Le Kremlin-Bicêtre, Arcueil, Bagneux, Issy-les-Moulineaux, Clamart. C'est un calcaire granuleux, jaunâtre ou grisâtre, contenant un peu de sable et de nombreux moules de coquilles de mollusques. Sa partie supérieure, plus compacte, à grain plus fin, moins riche en fossiles, passe progressivement vers le haut à des bancs massifs (caillasses) alternant avec des bancs de marnes. L'ensemble calcaire grossier-marnes et caillasses, épais d'une vingtaine de mètres (40 m sous Montmartre), suit les versants du Val et du Bas-Meudon entre les courbes de niveau 65 et 90 m, par le Musée Rodin et la partie supérieure de la ZAC Arnaudet, le CMPP, la place H.-Brousse, l'entrée du tunnel SNCF, l'école Jules-Ferry et le dispensaire, le bureau des PTT, la crèche municipale, l'ancienne école Saint-Edmond, puis il s'étale assez largement de part et d'autre du boulevard Anatole-France, traverse la route des Gardes de part et d'autre du croisement avec la rue H.-Savignac, couvre le versant du coteau de Bellevue en aval de la villa des Tybilles et dans la partie pentée du domaine du CNRS; il s'étend ensuite de part et d'autre de la rue Basse-de-la-Terrasse en direction de la colline de Brimborion à Sèvres.

Viennent ensuite 6 m de sables (sables de Beauchamp) qui couvrent le tiers nord de l'hôpital Percy, puis prennent en écharpe la rue de la Belgique et la rue Henri-Barbusse et traversent la vallée 100 m au nord du rond-point d'Arthelon. Sur le versant ouest de la vallée, ils s'étendent de part et d'autre du haut de la rue de Paris, puis entre la rue Jean-Brunet et l'hôtel de ville. Ils forment le promontoire centré sur la gare de Meudon-Montparnasse, puis la partie supérieure du versant du Bas-Meudon en aval de la voie ferrée, passent sous l'école Saint-Joseph et l'institution du Sacré-Cœur, le sentier et la rue des Tybilles, la rue Louis-Blanc et forment tout le terre-plein de Bellevue de part et d'autre de la place A.-Briand et de la rue Albert-de-Mun. Sur les sables de

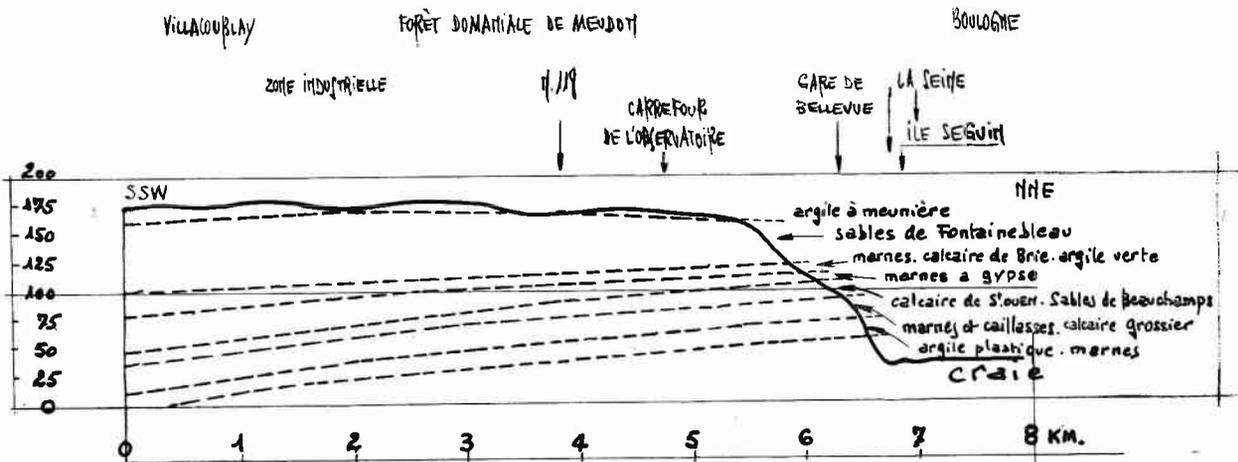
Beauchamp, le calcaire de Saint-Ouen, blanc et dur, épais de 12 à 15 m sous Paris, n'a que 3 m d'épaisseur à Meudon, où il chemine par les deux tiers sud de l'hôpital Percy, l'avenue Auguste-Rodin et l'avenue Paul-Bert, la rue des Larris, le rond-point d'Arthelon, l'hôtel de ville et la Sécurité sociale l'angle nord-est du cimetière des Longs-Réages, la tranchée de la voie ferrée de Montparnasse entre la rue des Longs-Réages et la rue des Jardies, l'église de Bellevue, la rue P.-Houette, l'allée des Tilleuls, la rue de la Blanchisserie, la passerelle de la rue J.-Hetzl sur la voie ferrée. Les ouvrages souterrains de Paris ont traversé 3 m de sables verts au-dessus du calcaire de Saint-Ouen. On en trouve 0,60 m à Arcueil, mais ils sont absents à Meudon.

L'étage suivant est une série de nombreuses couches alternantes de marne et de gypse (sulfate de calcium cristallisé dont la cuisson donne le plâtre) qui forme notamment la colline de Montmartre, où elle atteint 50 m d'épaisseur. A Meudon, un

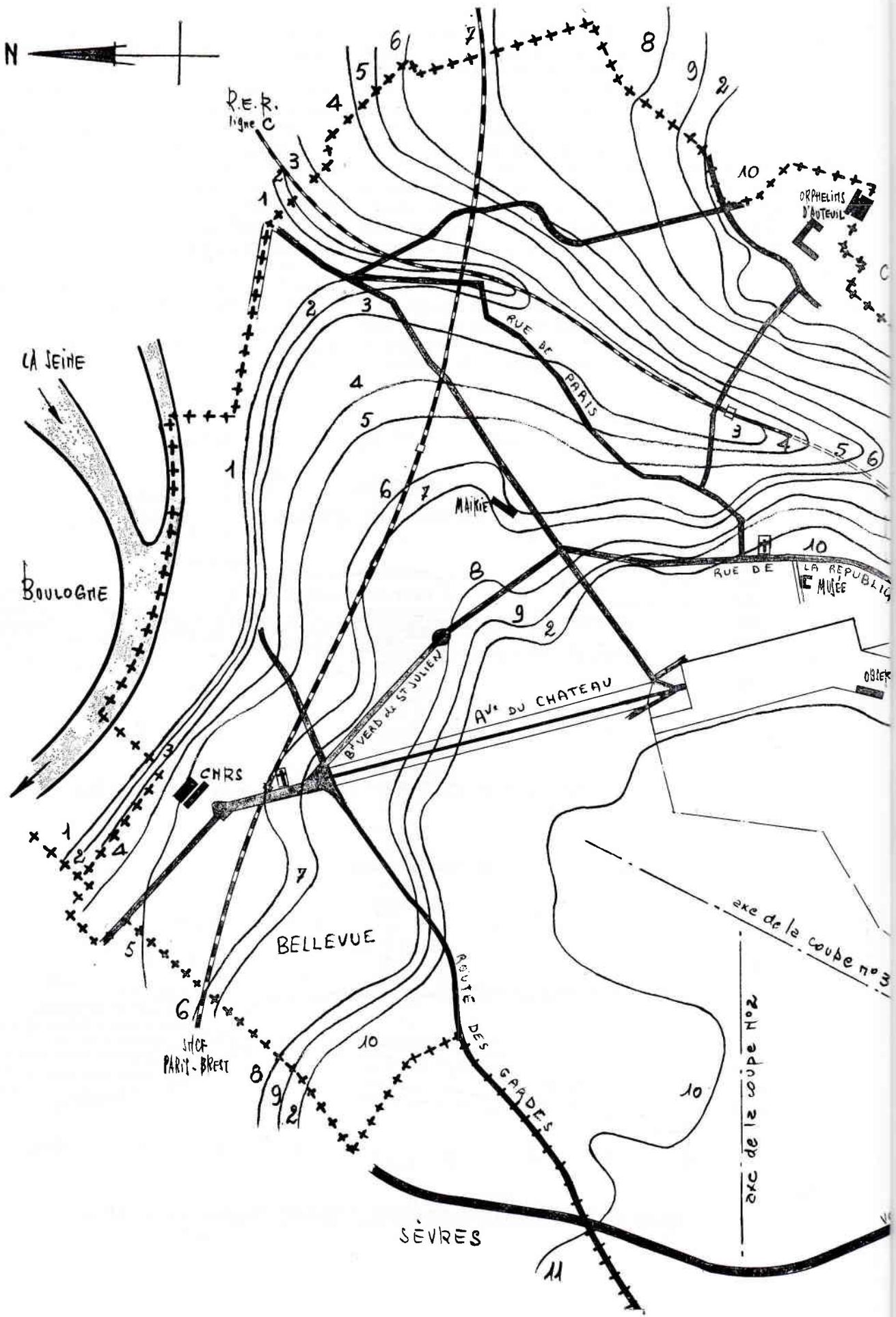
sondage foré en 1964 à l'angle nord-ouest du square Conté l'a traversée entre 12 et 15 m de profondeur, mais il semble que son épaisseur varie notablement et rapidement sur le territoire même de la commune. Les sondages significatifs les plus proches l'ont traversée, avec beaucoup moins de gypse qu'à Montmartre, sur 16 m d'épaisseur à Marnes-la-Coquette et à Châtillon-sous-Bagneux et sur 33 m à Villacoublay. Ces marnes à gypse forment le soubassement du Val, à la limite de Clamart, puis suivent à flanc de coteau la courbe de niveau 100 jusqu'au parc de Chalais et à l'établissement de l'ONERA. Sur le versant opposé, elles passent par la rue Roudier, la rue Lavoisier, la place Rabelais, puis elles s'étalent vers l'ouest sur 200 m de large à partir du cimetière des Longs-Réages, prenant en écharpe toute la longueur du boulevard Verd-de-Saint-Julien, traversant la route des Gardes de la place du Maréchal-Leclerc à la rue de la Tour et s'étendent entre le groupe scolaire Ernest-Renan, puis la rue du Bassin, vers l'aval, et la rue de la Tour suivie de la rue Bussière, vers l'amont.



COUPE N°2 : OUEST - EST (Hauteurs grossies 10 fois)



COUPE N°3 : SUD-SUD-OUEST/NORD-NORD-EST (hauteurs grossies 10 fois)



LA GÉOLOGIE DE MEUDON

1 : CRAIE

7 : CALCAIRE DE SAINT-OUEN

2 : CALCAIRES ET MARNES

8 : MARNES A GYPSE

3 : ARGILE PLASTIQUE

9 : ARGILE VERTE

4 : CALCAIRE GROSSIER

2 : CALCAIRES ET MARNES

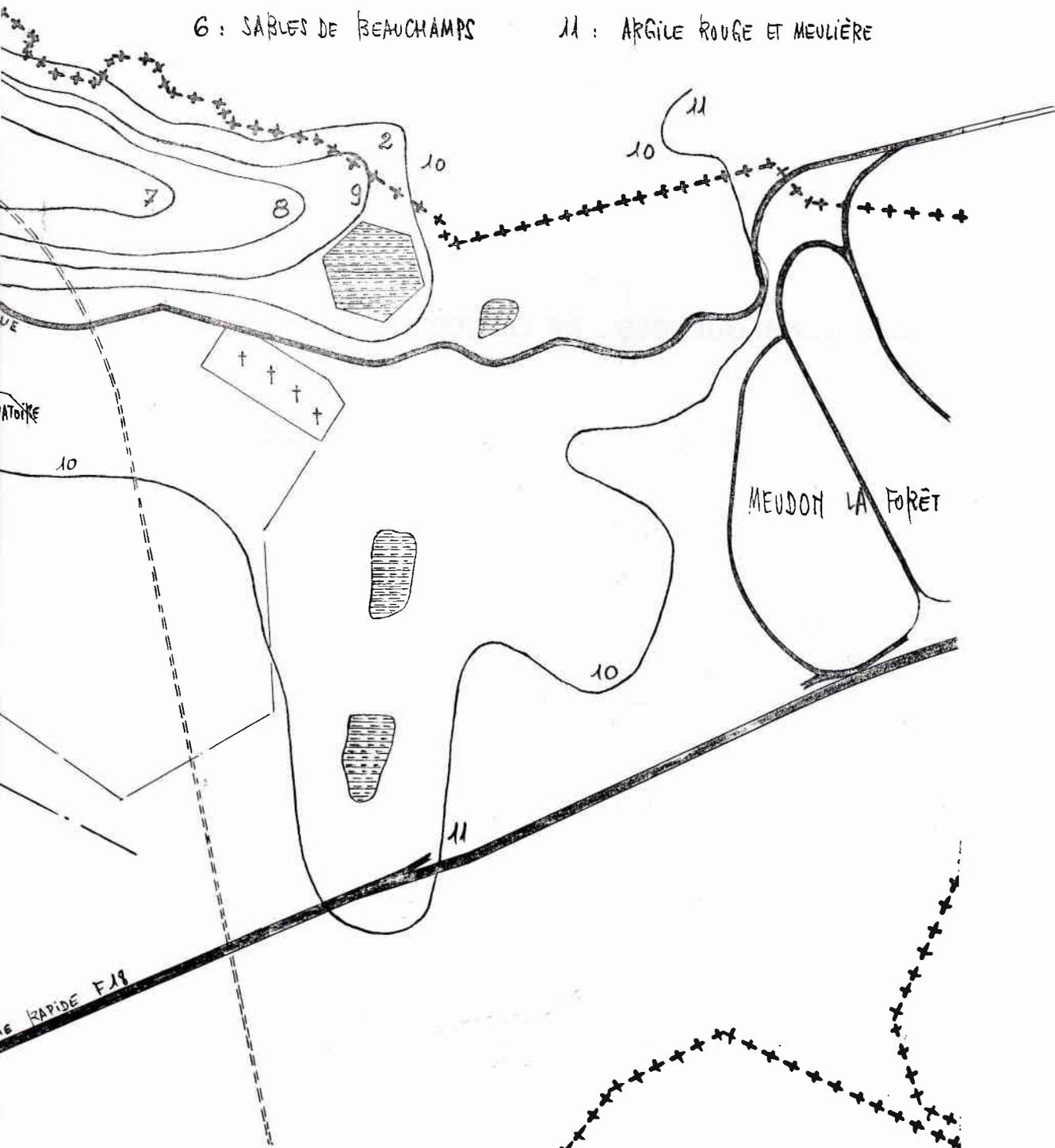
5 : MARNES ET CAILLASSES

10 : SABLES DE FONTAINEBLEAU

6 : SABLES DE BEAUCHAMPS

11 : ARGILE ROUGE ET MEULIÈRE

LA MART



Dessin B. Cornillaut.

Vient ensuite une succession comprenant une couche d'argile verte très plastique surmontée de marnes et de calcaires plus ou moins gréseux. Cet ensemble, qui atteint près de 20 m d'épaisseur à Belleville se réduit à 7 m à Meudon, dont 3 m d'argile verte. Il part de la partie supérieure de la rue du Bois-de-Fleury, à la limite de Clamart, passe au stade Marbeau, au lycée Rabelais, au château d'eau, à la Fontaine Sainte-Marie, à l'étang de Chalais, aux établissements de l'ONERA, à l'école maternelle Hérault, au square de l'Abreuvoir, prend en écharpe la rue de la République jusqu'à la rue Porto-Riche, traverse la rue Valentine, le sentier des Voisinoux, la rue de l'Abbaye, la route des Gardes entre la rue de la Tour et le virage où s'amorce la forte pente, l'avenue du 11-Novembre-1918 à son croisement avec la rue de la Tour. A la limite de Sèvres, il rejoint l'avenue Eiffel qu'il traverse en écharpe jusqu'à la N. 118.

Cet ensemble est surmonté, sur 60 m d'épaisseur, par les sables de Fontainebleau qui forment tout l'escarpement en bordure du plateau de Villacoublay et ses digitations vers Clamart, Meudon et Sèvres. A l'est, ils sont presque entièrement sur le territoire de Clamart, à l'exception du centre de loisirs Marbeau, de l'école d'Horticulture et l'Orphelinat Saint-Philippe. Au sud, les sables de Fontainebleau forment l'escarpement boisé traversé par la N. 306 A, puis le parc forestier

du Tronchet, la vallée des étangs, le cimetière et le stade de Trivaux. Ils forment ensuite le soubassement des bâtiments et de la terrasse de l'Observatoire, ainsi que le versant qui descend de la terrasse jusqu'à la rue de la République, traverse l'avenue Marcellin-Berthelot, le quartier du Bel-Air et les Fonceaux, la route des Gardes jusqu'à l'échangeur des Bruyères de Sèvres et la N. 118 entre la rue Georges-Vogt et cet échangeur. Les sables de Fontainebleau sont très perméables et leur plancher d'argile verte et de marnes constitue un écran qui permet l'accumulation des eaux d'infiltration dans leur partie inférieure qui contient une nappe aquifère importante sur une hauteur d'environ 15 m. Dans le passé, elle a alimenté des sources à la base de la formation, telle que la Fontaine Sainte-Marie. La rue des Sources se trouve dans cette situation. Cette nappe alimente également les étangs de Chalais, de Trivaux et de Villebon, créés par des barrages en terre au XVII^e siècle.

Les sables de Fontainebleau sont coiffés d'une calotte de quelques mètres d'épaisseur de meulière mélangée d'argile jaunâtre ou rougeâtre qui couvre toute la surface du plateau : Meudon-la-Forêt et toute la partie horizontale du bois de Meudon.

Jean-Paul SPINDLER.

DES CONSÉQUENCES... DE LA GÉOLOGIE

Les couches géologiques que nous avons sous les pieds et qui, apparemment, n'ont pas beaucoup bougé depuis des millénaires, manifestent cependant parfois leur mauvaise humeur. C'est le cas de la couche d'argile plastique qui présente une allergie caractérisée aux chemins de fer ! Ainsi, lors de la construction de la ligne de Montparnasse à Versailles, cette couche d'argile tenta d'éviter par tous les moyens que la tranquillité des Meudonnais soit troublée par le passage des lourds convois. Voici comment.

La principale difficulté à laquelle se heurtèrent les ingénieurs pour la réalisation de cette ligne était évidemment la traversée du Val de Meudon. L'un des projets, présenté par M. Corréard, prévoyait la réalisation d'un remblai de terre de 30 m de haut pour relier la tranchée venant de Clamart à celle se dirigeant vers Bellevue. C'était courir à la catastrophe comme la suite des événements allait le montrer. Heureusement le projet finalement retenu était, dirons-nous, plus solide, car il se composait d'un viaduc dont la partie centrale était en pierre et dont seules les deux extrémités étaient constituées par un remblai de terre, de dimensions plus raisonnables.

La construction de la partie maçonnée fut effectuée sans trop de difficultés, bien que l'on soit obligé de descendre les fondations à 12 m de profondeur afin de leur donner la couche de craie pour assise (on avait donc traversé la couche d'argile plastique). Les vraies difficultés commencèrent lorsque l'on voulu réaliser les remblais de terre, surtout du côté de Clamart. Jules Gérard a écrit à ce sujet (*B.S.A.M.* n° 50, page 900) : « ... le travail le plus difficile et périlleux fut le

comblement de l'espace demeuré vide entre les tranchées et le viaduc. On ne manquait certes point des terres nécessaires au remblai puisque fournies largement par le déblai des tranchées voisines en surabondance, mais leur énorme poids ne pouvait être supporté par le sous-sol inconsistant, et il fallut provisoirement y renoncer.

La situation la plus dangereuse était en aval, du côté est, où se trouvaient des constructions au long du chemin de Fleury. La masse des terres rapportées, comprimant une couche de glaise sous-jacente de plus de 3 m d'épaisseur, fit refluer celle-ci à distance et l'on vit plusieurs maisons soulevées de quelques pieds et dont certaines s'écroulèrent ainsi que des murs de clôture. De plus, se produisit quelque perturbation dans le régime des fontaines gênant sérieusement les habitants parmi lesquels des blanchisseurs.

Pour endiguer cette marée terrestre, on rechargea de terre franche le pied du talus qu'on retint avec des ouvrages en charpente. Mais, afin d'assurer le passage des convois, on renonça provisoirement à ces énormes remblais alors remplacés par de hautes estacades en charpente édifiées sur d'énormes pieux foncés aussi profondément que possible. Mais on ne parvint jamais à rendre cet ensemble rigide, les pieux eux-mêmes se déplaçant dans le sol instable. Le point délicat se trouvait donc au passage de l'estacade instable à la rigide maçonnerie du viaduc; le moindre déplacement de celle-là pouvant entraîner un déraillement aux effroyables conséquences. La charpente fit donc l'objet de soins particuliers car elle se déformait constamment. Cette situation ne pouvait

durer sans danger. On dut se décider à l'exécution des remblais de culée devant atteindre jusqu'à 23 m de hauteur, opération qui ne fut pas des plus simples car elle nécessita l'assèchement du sous-sol. Pour cela, on creusa deux tranchées parallèles descendant jusqu'à la craie à 12 ou 13 m de profondeur, et qu'on remplit de pierres afin de drainer les eaux conduites vers deux puits aux extrémités. Le remplacement des estacades par ces remblais, travail délicat, demanda cinq mois, et les essais de réception eurent lieu sans nouvel avatar le 24 septembre 1847. »

En 1900, lors de la construction de la ligne des Invalides, des incidents de même nature se produisirent. Les terres provenant du creusement du tunnel de Val-Fleury servirent à constituer un remblai sur lequel devait reposer la voie ferrée. Cela est particulièrement visible sur la photographie publiée

en couverture du numéro 34 de notre bulletin. Tout se passa bien de la gare de Val-Fleury jusqu'aux abords du viaduc; par contre, dans la traversée des Brillants, sous la pression de la masse de terre du remblai, la couche d'argile plastique se déforma et le niveau du remblai s'abaissa d'un mètre en une seule nuit (renseignements aimablement communiqués par M. Mongault, qui les tient d'un témoin oculaire). Dans cette zone il fallut donc remplacer la plus grande partie du remblai par des arches de pont dont les fondations descendirent jusqu'à la couche de craie.

Par ailleurs, tous les Meudonnais savent bien que la craie est également susceptible de provoquer des mouvements... d'opinion, mais cela est une autre histoire !

Henri MESLET.



Sur cette carte postale d'avant 1914, on voit nettement à gauche le remblai de terre côté Bellevue, au centre le viaduc (avant son élargissement en 1936), et à l'extrême droite le remblai des Invalides. (Coll. H. Meslet.)

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 534-16-13



bougies, tissages, grès, cadeaux
vanneries - bois blanc - jeux
listes de mariage

l'artisanie

61, Rue de la République - MEUDON
Tél. 626-71-57

Ouvert le **DIMANCHE**



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 626-45-50

*UN ARTISAN A VOTRE SERVICE
pour tous les travaux d'imprimerie*

M. COGNÉE
P. LACAS, GÉRANT

93, Rue Henri-Barbusse - 92190 MEUDON

Téléphone 534-27-22 ~~~~~

Le premier bulletin de notre Comité a été publié en septembre 1965. Pour marquer ce vingtième anniversaire, nous avons cru utile d'établir la liste des principaux articles parus dans cette publication qui constitue par ailleurs une bonne illustration de l'action du Comité au cours de cette période.

Si les premiers bulletins, simples feuilles ronéotées, sont depuis longtemps épuisés, le documentaliste du Comité se fera un plaisir d'adresser à ceux qui les lui demanderaient les photocopies des articles qui manqueraient à leur documentation.

H. M.

INDEX DES PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS DANS LE BULLETIN DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DES SITES DE MEUDON DE 1965 À 1985

1 - ÉVOLUTION HISTORIQUE DES SITES

	BULLETINS
— La curieuse histoire de Meudon (conférence de M. Georges Poisson)	N° 12 - 1969
— Meudon au siècle dernier (extraits de l'ouvrage de Louis Barron « Les environs de Paris », 1885)	N° 20 - 1972
— Notice historique sur la formation de la ville de Meudon, par Francis Roux-Devillas	N°s 21 et 22 1973
— L'aménagement d'un parc meudonnais à l'époque romantique (le parc Panckouke), par Francis Roux-Devillas	N° 26 - 1974
— L'alimentation en eau du château de Meudon (au XVIII ^e siècle)	N° 27 - 1975
— Historique de la Grande Perspective de Meudon, par Francis Roux-Devillas	N° 31 - 1976
— Le hameau de Mesdames de France à Bellevue, par Francis Roux-Devillas	N° 33 - 1977
— Vue aérienne de Meudon en 1900, par Francis Roux-Devillas	N° 34 - 1977
— L'urbanisme à Meudon de 1892 à 1904, par Francis Roux-Devillas	N°s 35 et 36 1978
— Les ascensions du ballon dirigeable « La France » à Chalais-Meudon en 1884 et 1885, par Francis Roux-Devillas	N° 37 - 1978
— Les grandes propriétés meudonnaises, par André-Germain Gardebois	N°s 50, 51 et 52 1983
— Bois et parc de Meudon sous l'Ancien Régime - Evolution d'un site, par Marie-Thérèse Herledan	N° 53 - 1984
— De la pièce des Brillants au projet de Z.A.C. Arnaudet - Evolution d'un site (les carrières de « blanc » de Meudon), par Marie-Thérèse Herledan	N° 55 - 1984
— Le blanc de Meudon, par Henri Meslet	N° 55 - 1984

2 - CONNAISSANCE DES SITES

— Note sur les murs de Meudon, par Michel Jantzen	N° 11 - 1969
— Visite des vestiges du château de Bellevue	N° 19 - 1972
— Visite des Groues	N° 39 - 1979
— Les sentiers de Meudon, par S. Giry-Gouret	N° 45 - 1981
— La tour solaire de Meudon, par Pierre Mein	N° 56 - 1985

3 - PROTECTION DES SITES

— Un chef-d'œuvre de l'art de Le Nôtre à l'abandon	N° 5 - 1967
— Liste des monuments historiques et sites protégés	N° 5 - 1967
— La protection et l'aménagement du site de Meudon et Bellevue (conférence de M. Jean Trouvelot)	N° 6 - 1967

— Deuxième liste de monuments et sites présentant un intérêt historique	N° 10 - 1969
— Note de M. Jantzen concernant la sauvegarde du quartier de l'Observatoire à Meudon	N° 15 - 1971
— Extrait de la « liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques et sur les sites dans le département des Hauts-de-Seine	N° 15 - 1971
— Echange de lettres concernant l'affichage à Meudon	N° 15 - 1971
— Un haut lieu de l'art moderne à sauvegarder : la villa d'André Bloc à Bellevue, par J.-C. Boussat	N° 16 - 1971
— Protection du patrimoine monumental et sauvegarde des espaces de qualité	N° 21 - 1973
— La Charte de l'Environnement de l'Île-de-France	N° 32 - 1977
— Protection des monuments et des sites	N°s 32 et 33 1977
— Coup d'œil sur l'avenue du Château, par Max Olivier-Lacamp	N° 37 - 1978
— La Grande Perspective	N° 35 - 1978
— Regard en arrière (bilan de vingt ans d'activité du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon), par Marie Peltier	N° 52 - 1983
— Le bruit à Meudon, par Roger Boullault	N° 54 - 1984
— La publicité et l'affichage à Meudon, par Gérard Ader	N° 54 - 1984

4 - PROTECTION DE LA NATURE

— Promenade en forêt de Meudon	N° 14 - 1970
— Visite de la forêt de Meudon	N° 19 - 1972
— Peut-on protéger les espaces verts ?, par Philippe Saint-Marc	N° 19 - 1972
— Charte de la Nature	N° 22 - 1973
— Compte rendu de la promenade faite en forêt de Meudon	N° 23 - 1973
— La forêt et les étangs	N° 33 - 1977
— Promenade en forêt de Saint-Germain, par A. Tortrat	N° 35 - 1978
— Visite de l'Arboretum de Chèvreloup, par Henri Clouzeau	N° 39 - 1979
— La forêt de Meudon - Protection et aménagement	N° 45 - 1981
— La forêt de Meudon - Au sujet des coupes en forêt de Meudon : les raisons des forestiers, par P. Chondroyannis	N° 47 - 1982
— Un sentier de grande randonnée en forêt de Meudon, par Philippe Lambert	N° 47 - 1982
— Périphérique de l'Île-de-France A 86	N° 49 - 1982
— Visite de la forêt - L'entretien de notre forêt	N° 49 - 1982
— La forêt de Meudon - Les travaux d'aménagement des étangs - La pollution de l'étang de Meudon - Les coupes prévues en 1984 pour l'entretien du bois, par L. Larré	N° 53 - 1983
— La visite de la forêt du 26 mai 1984 - Les coupes prévues en 1985 - Exposé de M. Charreton sur l'entretien des forêts	N° 55 - 1984
— Cèdres et conifères, nobles parures de Meudon, par Henri Clouzeau	N° 56 - 1985

5 - AMÉNAGEMENT DES SITES

- Le plan d'urbanisme de Meudon N° 18 - 1972
- Avenue du Château - Proposition pour une révision du règlement de 1961 N° 33 - 1977
- Plan d'occupation des sols de Meudon N° 34 - 1977
N° 38 - 1979
et suivants
- Elargissement de la rue Jean-Brunet N° 36 - 1978
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, par Ch. Raulet N° 42 - 1980
- Inauguration de la grille rénovée du Potager du Dauphin N° 49 - 1982
- Construction d'un mur antibruit à Meudon-la-Forêt, par Michel Mercier N° 50 - 1983
- Le parc Paumier, par Henri Clouzeau N° 50 - 1983
- L'énergie géothermique pour le chauffage de Meudon-la-Forêt, par Michel Mercier N° 51 - 1983

6 - LES MEUDONNAIS CÉLÈBRES

- Cérémonie des Maritain (pose d'une plaque-souvenir) N° 17 - 1971
- Cérémonie Enesco (pose d'une plaque-souvenir) N° 20 - 1972
- La cérémonie Marcel Dupré N° 23 - 1973
- André Bloc (1896-1966), un pionnier de la synthèse des arts, a vécu à Meudon, par Francis Villadier N° 54 - 1984

7 - DIVERS

- Le passé, le présent et le futur du département des Hauts-de-Seine (conférence de M. Georges Poisson) N° 9 - 1968
- La Chine de Mao (conférence de M. Max Olivier-Lacamp) N° 14 - 1970
- Bienfaits et méfaits de la science (conférence de M. Leprince-Ringuet) N° 17 - 1971
- Aérostation : le renouveau, par Pascal Martin N° 49 - 1982

APPEL DU TRÉSORIER

aux retardataires pour le paiement de la cotisation 1984 et 1985

Bienfaiteur	100 F minimum
Adhérent	40 F minimum
Sympathisant	15 F minimum

à verser d'urgence au C.C.P. n° 22465 15 V Paris au nom du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon,

Mairie de Meudon
92195 MEUDON CEDEX

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 534-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Etablissements

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

HOTEL ★ ★ N N

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 630.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-12-81

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, Rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 534-21-84